



Charte de l'accueil extra-scolaire

Merci de prendre le temps de lire cette charte de bonne conduite, de l'expliquer à votre enfant et de la lui faire respecter.

Inscription

- Je vais à l'accueil extra-scolaire les jours où mes parents m'y ont inscrit.

Rendez-vous

- Je rejoins l'animateur·trice au point de rendez-vous et à l'heure convenus.

A l'accueil

- Je respecte toutes les personnes de l'accueil, enfants et adultes.
- Je fais preuve de politesse (je dis bonjour, au revoir, merci et s'il vous plaît).
- Je ne dis pas de gros mots ni d'insultes.
- Je ne crie pas et je ne cours pas dans les locaux.
- Je gère mes conflits sans me bagarrer.
- Je tiens compte des remarques faites par les animateurs·trices.
- Je prends soin du matériel mis à disposition et respecte les locaux.
- Je suis responsable de mes affaires personnels et je n'amènerai aucun objet électronique.
- Je partage les jouets, les jeux et autre matériel de l'accueil avec les autres enfants.
- Je range correctement mes affaires en arrivant à l'accueil et, avant de partir, les jeux que j'ai utilisés.

Durant le repas de midi

- Je mange calmement, proprement et je goûte un peu à tout.
- Je reste assis à ma place durant le repas. Si je dois me lever, je demande la permission à l'animateur·trice.
- Je participe à la mise en place de la table et au rangement de la vaisselle.

A l'extérieur

- J'écoute et je respecte les consignes de l'animateur·trice.
- Je ne m'éloigne pas des autres enfants et je reste dans la zone délimitée. Si je dois aller au toilette, je demande la permission.
- Je respecte et prends soin des bâtiments ainsi que de l'environnement.

Tout enfant inscrit à l'accueil peut être rappelé à l'ordre s'il ne respecte pas ces consignes. Dans le cas d'une situation difficile avec un enfant, le responsable de l'AES peut demander un entretien avec les parents pour discuter et échanger. En cas d'indiscipline grave ou répétée gênant le bon fonctionnement de l'accueil, une exclusion peut être décidée.